VIE ÉTUDIANTE

BAISSE DU COÛT DE LA RENTRÉE DÈS 2018

18% des étudiants exerçant une activité rémunérée estiment qu'elle a un impact négatif sur leurs études

697 000 étudiants boursiers en 2016-2017

430 € mensuels consacrés au logement, soit 54 % du budget d'un étudiant

Suppression de la cotisation de sécurité sociale de **217 €**

200 M € POUR LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

100 M € de pouvoir d'achat supplémentaire pour les étudiants

100 M € investis dans la vie étudiante

10 MESURES PHARE EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

Vers une aide globale d'autonomie : ouverture du chantier de la simplification des aides

- **Paiement à date fixe des bourses sur critères sociaux** à partir d'octobre 2018 (paiement anticipé en août pour faciliter la rentrée)
- **Des aides spécifiques pour accompagner la mobilité dans l'enseignement supérieur** dès la rentrée 2018

60 000 nouveaux logements étudiants créés à l'horizon 2022

- **Généralisation du dispositif Visale,** un système de caution locative simple, gratuit et dématérialisé

VISALE.FR
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

- **Un nouveau type de bail encourageant la mobilité étudiante et l'habitat intergénérationnel** et la création **d'un Observatoire national du logement étudiant** au premier trimestre 2018

Rattachement des nouveaux étudiants au régime général de la Sécurité sociale dès 2018

SÉCURITÉ SOCIALE

- **Création de la Conférence de prévention étudiante** à la rentrée 2018
- **Rôle renforcé des services de santé universitaires**
- **Constitution de 34 centres de santé** fin 2019 (24 actuellement)

60 000

logements étudiants créés en 5 ans

auxquels s'ajoutent **40 391** logements fin 2017 pour arriver à

100 000 nouveaux logements étudiants d'ici fin 2022.